



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

334. Renoncer. Renier. Anjurer.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60132](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60132)

ment, il faut du moins y être d'un air modeste, la bienséance l'exige, ainsi que la piété.

333. APOTHÉOSE. DÉIFICATION. (N.)

L'*apothéose* est la cérémonie par laquelle les Empereurs romains étoient, après leur mort, transmis au nombre des Dieux; c'est sur cette idée que quelqu'un a fait l'*apothéose* de mademoiselle de Scudéri, & que nous canonisons nos Saints.

La *déification* est l'acte d'une imagination superstitieuse & craintive, qui suppose la Divinité où il n'y a que la créature, & qui en conséquence lui rend un culte de religion. Les hommes, avant la rédemption, *déifioient* tout, jusqu'aux bœufs & aux oisons.

334. RENONCER. RENIER. ABJURER.

On *renonce* à des maximes & à des usages qu'on ne veut plus suivre, ou à des prétentions dont on se désiste. On *renie* le maître qu'on sert, ou la religion qu'on avoit embrassée. On *abjure* l'erreur dans laquelle on s'étoit engagé, ou dont on faisoit profession publique.

Philippe V a *renoncé* à la Couronne de France. S. Pierre a *renié* Jesus-Christ. Henri IV a fait *abjuration* du calvinisme.

Abjurer se dit toujours en bonne part, c'est l'amour de la vérité & l'aversion du faux, ou du moins de ce que nous regardons comme tel, qui nous engage à faire *abjuration*. *Renier*, s'emploie toujours en mauvaise part; un libertinage outré, ou un intérêt criminel, fait les renégats. *Renoncer* est d'usage de l'une & de l'autre façon, tantôt en bien, tantôt en mal: le

choix du bon nous fait quelquefois *renoncer* à nos anciennes habitudes, pour en prendre de meilleures; mais il arrive encore plus souvent que le caprice & le goût dépravé nous font *renoncer* à ce qui est bon, pour nous livrer à ce qui est mauvais.

L'Hérétique *abjure*, quand il rentre dans le sein de l'Eglise. Le Chrétien *renie*, quand il se fait Mahométan. Le Schismatique *renonce* à la communion universelle des fideles, pour s'attacher à une société particulière.

Ce n'est que par formalité que les Princes *renoncent* à leurs prétentions; ils sont toujours prêts à les faire valoir, quand la force & l'occasion leur en fournissent les moyens. Tel résiste aux persécutions qui n'est pas à l'épreuve des caresses; ce qu'il défendoit avec fermeté dans l'oppression, il le *renie* ensuite avec lâcheté dans la faveur. Quoique l'intérêt soit très-souvent le véritable motif des *abjurations*, je ne me défie pourtant pas toujours de leur sincérité, parce que je sais que l'intérêt agit sur l'esprit comme sur le cœur.

335. ABANDONNEMENT. ABDICATION.
RENONCIATION. DÉSISTEMENT.
DÉMISSION.

L'*abandonnement*, l'*abdication*, & la *renonciation*, se font; le *désistement* se donne; la *démission* se fait & se donne.

On fait un *abandonnement* de ses biens; une *abdication* de sa dignité & de son pouvoir; une *renonciation* à ses droits & à ses prétentions; une *démission* de ses charges, emplois & bénéfices; & l'on donne un *désistement* de ses poursuites.